

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 17 février 2015, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M. Bruno Allard,	commissaire-parent
M. Alain DuHamel,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M <sup>me</sup> Linda Gagnon,	commissaire
M <sup>me</sup> Lucie Gagnon,	commissaire
M <sup>me</sup> Lison Girard,	commissaire
M <sup>me</sup> Danielle Leblanc,	commissaire
M. Alain Leroux,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M <sup>me</sup> Martine Renaud,	commissaire
M <sup>me</sup> Annie Taillon,	commissaire-parent
M <sup>me</sup> Manon Villeneuve,	commissaire

tous les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M<sup>me</sup> Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M<sup>me</sup> Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M<sup>me</sup> France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M. Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

**VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

**DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5167/SSGC)**

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Martine Renaud, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de séance ordinaire du 3 février 2015.

Adopté

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5168/SSGC)**

M. Alain Leroux, commissaire-parent, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2015.

Adopté

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5169/SSGC)**

M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Calendriers scolaires 2015-2016 et 2016-2017;
9. Dépôt de la consultation du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2015-2016;
10. Bilan école d'été 2014;
11. Nomination d'une direction adjointe à la formation générale des adultes;  
PAUSE
12. Information sur la structure des négociations;
13. Projet de politique relative à la sollicitation au sein de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de ses établissements / lancement pour consultation;
14. Désignation d'un substitut au représentant de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord au conseil d'administration d'Abrinord;
15. Suivis aux questions diverses de la dernière rencontre;
16. Questions diverses;
  - 16.1 Transport scolaire;
  - 16.2 Sécurité;
  - 16.3 Maintien des bâtiments;
  - 16.4 Ajustement de la sonnerie d'une cloche d'une école;
17. Information du comité de parents;
18. Information de la vice-présidence;
19. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
20. Information de la direction générale;
21. Tour de table - partage d'informations;
22. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

**PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

- M<sup>me</sup> Sylvie DoRay Daigneault.
- M. François Landry - Présence d'étudiantes de l'UQO en enseignement.

**PAROLE AUX ÉLÈVES**

Présentation et invitation par les élèves à une journée portes ouvertes de l'école alternative de la Fourmière : Julien Bilodeau, Camille Côté, Justine Gagné, Mathilde Robitaille et Manuel Sauvé-Chevalier.

**CALENDRIERS SCOLAIRES 2015-2016 et 2016-2017 (R-5170/SOST)**

**CONSIDÉRANT QUE** la commission scolaire doit établir les calendriers scolaires des écoles et des centres.

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lucie Gagnon, commissaire, d'autoriser le lancement de la consultation des calendriers scolaires 2016-2017 pour la formation général des jeunes (FGJ), la formation professionnelle (FP) et la formation générale des adultes (FGA) et le calendrier

scolaire 2015-2016 pour le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR), le tout tel qu'il appert plus amplement des documents déposés au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2014-2015-18*.

Adopté

#### **DÉPÔT DE LA CONSULTATION DU CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE 2015-2016 (R-5171/SRÉ)**

CONSIDÉRANT la politique relative aux services de garde en milieu scolaire qui a été adoptée au printemps 2011 (politique 3203);

CONSIDÉRANT QU'il est de mise de faire une révision annuelle du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire afin de le mettre à jour en fonction des constats effectués au cours de l'année;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, d'autoriser le lancement de la consultation du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2015-2016, le tout tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2014-2015-19*.

Adopté

#### **BILAN ÉCOLE D'ÉTÉ 2014**

Pour information

#### **NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

Pour information

#### **INFORMATION SUR LA STRUCTURE DES NÉGOCIATIONS**

Pour information

#### **PROJET DE POLITIQUE RELATIVE À LA SOLLICITATION AU SEIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD ET DE SES ÉTABLISSEMENTS / LANCEMENT POUR CONSULTATION (R-5172/SSGC)**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord est une organisation à l'intérieur de laquelle cohabite un grand nombre de personnes toutes liées à sa mission éducative;

CONSIDÉRANT QUE les élèves fréquentant les établissements de la CSRDN ont le droit d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et exempt de toute forme de sollicitation qui n'est pas essentiellement liée à la mission éducative de l'établissement fréquenté;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du personnel de la CSRDN a le droit d'évoluer dans un environnement favorable à une prestation optimale de travail et, en conséquence, exempt de toute forme de sollicitation non essentiellement liée à la mission de l'organisation ou non autorisée par cette dernière;

CONSIDÉRANT QUE ce qui précède recoupe des valeurs solidement ancrées au sein de la CSRDN misant sur la primauté de la mission éducative de l'organisation et également sur le respect de ses élèves et de l'ensemble de son personnel;

CONSIDÉRANT QUE c'est dans cette dernière perspective que la CSRDN désire établir de la façon la plus succincte et la plus claire possible les balises encadrant la sollicitation de ses élèves et de son personnel;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire :

D'autoriser la consultation en lien avec le projet de politique relative à la sollicitation au sein de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de ses établissements, lequel est versé au répertoire de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord sous la cote *CC2014-2015-20*.

Adopté

**DÉSIGNATION D'UN SUBSTITUT AU REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ABRINORD (R-5173/SSGC)**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord est représentée au conseil d'administration d'Abrinord depuis 2006;

CONSIDÉRANT QUE l'engagement de la commission scolaire est essentiel et permet de mettre en place des projets concrets initiés par les acteurs de l'eau et qui ont des répercussions bénéfiques directes dans le milieu;

CONSIDÉRANT la résolution portant le numéro R-5148/SSGC nommant M. Jean-Pierre Joubert, président, comme représentant de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord au conseil d'administration d'Abrinord;

CONSIDÉRANT QUE M. Serge Forget, vice-président, sera le substitut à ce titre;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lucie Gagnon, commissaire, de nommer M. Serge Forget, vice-président, comme substitut en l'absence de M. Jean-Pierre Joubert pour représenter la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord au conseil d'administration d'Abrinord.

Adopté

**SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**QUESTIONS DIVERSES**

- Transport scolaire. Ce point est apporté par M<sup>me</sup> Martine Renaud.
- Sécurité. Ce point est apporté par M. Bruno Allard.
- Maintien des bâtiments. Ce point est apporté par M<sup>me</sup> Danielle Leblanc.
- Ajustement de la sonnerie d'une cloche d'une école. Ce point est apporté par M<sup>me</sup> Lucie Gagnon.

**INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

**INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE**

**INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER**

**INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATIONS**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5174/SSGC)**

M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, PROPOSE la levée de la séance. Il est 22 h 30.

Adopté

---

Président

---

Secrétaire